

# «La mer pour tous» : Dans l'eau comme tout le monde

Rendre la plage et la baignade accessibles à tous, en toute autonomie : tel est le but du projet « La mer pour tous » porté par l'association A2H. Norbert Chautard, membre de cette association nous livre les tenants et aboutissants.

## Comment est né le projet « La mer pour tous » ?

Lorsque j'étais enseignant à l'école d'architecture de Montpellier, j'ai organisé la mise en place d'un enseignement spécifique aux difficultés rencontrées par les publics en situation de handicap face à leur environnement. Dans ce cadre, la mairie de Montpellier m'a proposé de créer un groupe de travail avec des étudiants afin d'étudier l'accessibilité du tramway de la ville.

C'est à l'issue de cette mission que des associations ayant travaillé avec nous ont soulevé le problème de l'accessibilité du littoral. Nous avons alors effectué un inventaire de toutes les plages de l'Hérault en étudiant leur accessibilité, ce qui a donné lieu à l'ouvrage : « La mer ouverte à tous », publiée aux Editions L'Espérou en 2001.

Le constat était sans appel : Les plages et la mer sont inaccessibles – encore aujourd'hui – pour des millions de personnes, par manque de dispositifs et d'aménagements. Pourtant, c'est l'un des seuls endroits où les personnes en situation de handicap se retrouvent sans fauteuil, sans prothèse... en toute liberté, et se laissent porter uniquement par l'eau de mer. Le principe d'Archimède n'exclut personne. Pour leur bien-être et leur santé, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées notamment, ont besoin plus que tout autre des plaisirs et des bienfaits de l'eau.

C'est suite à cette expérience que j'ai décidé de lancer le projet « La mer pour tous », en créant l'association A2H (Atelier Handicap Habitat), avec le soutien d'autres personnes sensibles à ce sujet : Vény Michel, Joëlle Pons, Ankel et Fanny Ceresse. Nous nous sommes rapprochés d'Alter'Incub, incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon, qui a accompagné notre lancement. Nous avons également intégré à la réflexion les élus locaux et partenaires associatifs, et formalisé un partenariat avec l'association Handibat Développement, l'École des Mines d'Alès, l'IUT de Nîmes, la Faculté de droit et l'école d'architecture de Montpellier. A noter qu'en juin 2013, la Fondation Université Montpellier 1 Entreprendre a attribué son 1<sup>er</sup> Prix de l'innovation territoriale au projet « La mer pour tous ».

## En quoi consiste ce projet concret-ment ?

Nous souhaitons permettre à toute personne en situation de handicap un accès libre et en toute autonomie à la plage et à la mer, y compris à la baignade, et ce sans aucune stigmatisation.

L'objectif est de développer un nouveau concept combinant accessibilité, design, et revalorisation des bords de mer. Ce projet répondra à plusieurs problématiques sociétales : le tourisme et le handicap, la mobilité et le vieillissement de la population, l'insertion des sportifs handicapés et l'égalité de tous face aux plaisirs de l'eau. Il s'agira aussi de décroiser les publics en apportant une mixité et du lien sur les lieux de baignade. Ainsi la qualité des espaces créés répondra aux attentes des vacanciers dans une approche sociale et innovante.

## Quels aménagements souhaitez-vous mettre en place ?

En termes d'équipements, il s'agit d'installer des pontons et rampes facilitant l'accès aux lieux de baignade, du matériel de loisir adapté, mais aussi des toilettes, vestiaires, douches et bornes de recharge de fauteuils lorsqu'ils sont électriques. Les étudiants travaillant sur le projet ont également mis au point un prototype d'ascenseur aquatique, qui pourra voir le jour si nous obtenons les soutiens et financements nécessaires. Cette innovation technique permettrait aux baigneurs à mobilité réduite

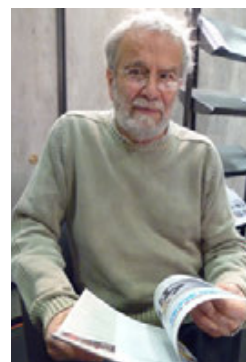
d'accéder à la baignade sans avoir besoin de l'aide d'une tierce personne.

Au-delà des équipements, nous souhaitons travailler sur l'information et la sensibilisation de tous les publics : élus, personnes valides, mais aussi personnes en situation de handicap, qui parfois n'osent plus se rendre dans des lieux de baignade ayant perdu l'habitude de montrer leur corps. L'idée serait également de mettre en avant auprès de ce public les bienfaits de l'eau.

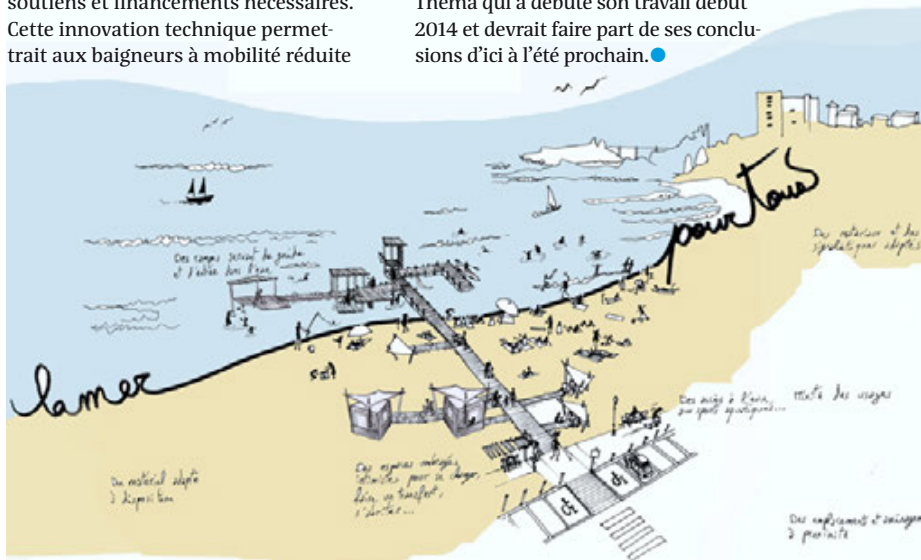
Cela pourrait concerner les 151 plages du Languedoc-Roussillon, qui s'étendent sur 200km et 30 communes. En plus d'améliorer l'accessibilité des plages, ce projet permettra également la création de nombreux emplois directs et indirects.

## À quel stade en est le projet aujourd'hui ?

Nous avons adressé au Conseil régional du Languedoc-Roussillon une demande d'Aide à la Faisabilité Commerciale (AFC). Il nous a adressé une réponse favorable en janvier 2014, nous octroyant une aide financière pour pouvoir réaliser une étude de marché. L'étude a été confiée à l'agence Thema qui a débuté son travail début 2014 et devrait faire part de ses conclusions d'ici à l'été prochain. ●



Norbert Chautard



« L'objectif est de développer un nouveau concept combinant accessibilité, design, et revalorisation des bords de mer ».